

## *Communiqué de presse*

Les Maires des Communes de Canéjan, Cestas, Ludon, Macau le Pian Médoc, ont pris connaissance avec étonnement de la proposition du Préfet d'intégrer leurs communes dans la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Contrairement à la loi qui prévoit une large concertation pour l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, ni les Maires des Communes concernées, ni même l'Association des Maires de la Gironde n'ont été consultés par le Préfet.

Ils rappellent que membres d'une Communauté de Communes (Médoc Estuaire, Cestas Canéjan) ils remplissent les conditions de la loi relative d'une part à la pertinence des territoires et, d'autre part au nombre d'habitants (plus de 20 000 habitants pour chacune) très largement supérieur à la moyenne des Communautés de Communes du Département et du seuil fixé par la loi (+ de 5000 habitants).

Ils soulignent, que la modification proposée par le Préfet n'est pas pertinente au regard de la structuration intercommunale existante qui fonctionne au mieux des intérêts des habitants, grâce :

- à une proximité des services
- à la prise en compte de leur spécificité (caractère « villageois », territoires majoritairement ruraux)

Il existe aujourd'hui une structure de dialogue, de concertation, de solidarité et de cohérence dans l'aire urbaine bordelaise : le SYSDAU, (syndicat mixte réunissant la CUB et les Communautés de Communes qui la jouxtent). Ce syndicat mixte qui a pour mission d'élaborer et suivre la cohérence territoriale à travers le SCOT est un outil pertinent de coopération.

Par ailleurs, le Président de la Communauté Urbaine assure aujourd'hui un dialogue constructif avec les Communautés de Communes, dans un cadre de respect mutuel.

Cette proposition ne correspond pas aux déclarations réitérées du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui s'est engagé à respecter la volonté des communes dans une éventuelle modification du périmètre de la CUB.

Jusqu'à ce jour, la CDCI a toujours appliqué les principes de cohérence et de recherche maximale de consensus dans le respect de la loi. Les deux listes des dernières élections ont par ailleurs rappelé ces principes.

Les Maires font confiance aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et aux élus de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour respecter la volonté des communes de poursuivre leur action dans un dialogue constructif et solidaire de leurs structures respectives.

Pierre Ducout, Maire de Cestas

Bernard Garrigou, Maire de Canéjan,

Joseph Forter, Maire de Ludon Médoc

Chrystel Colmont-Digneau, Maire de Macau,

Didier Mau, Maire du Pian Médoc